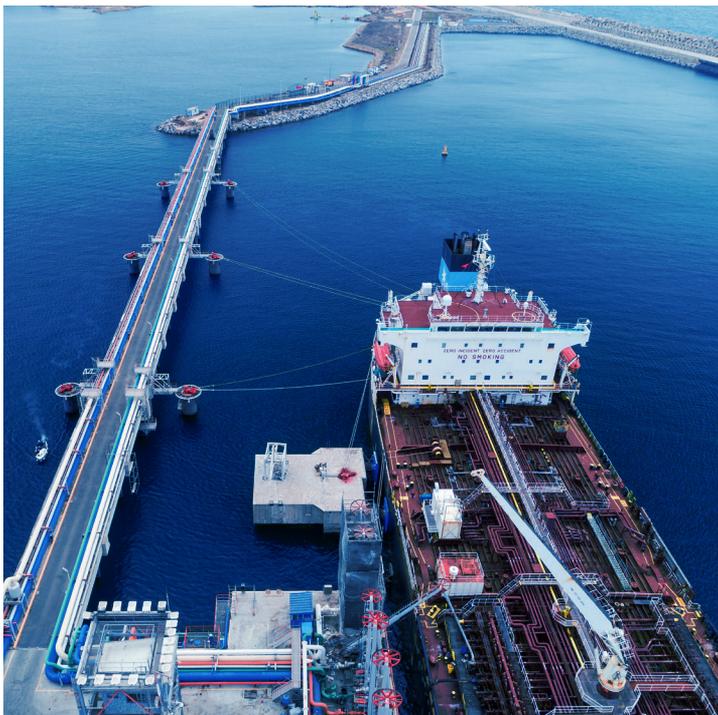
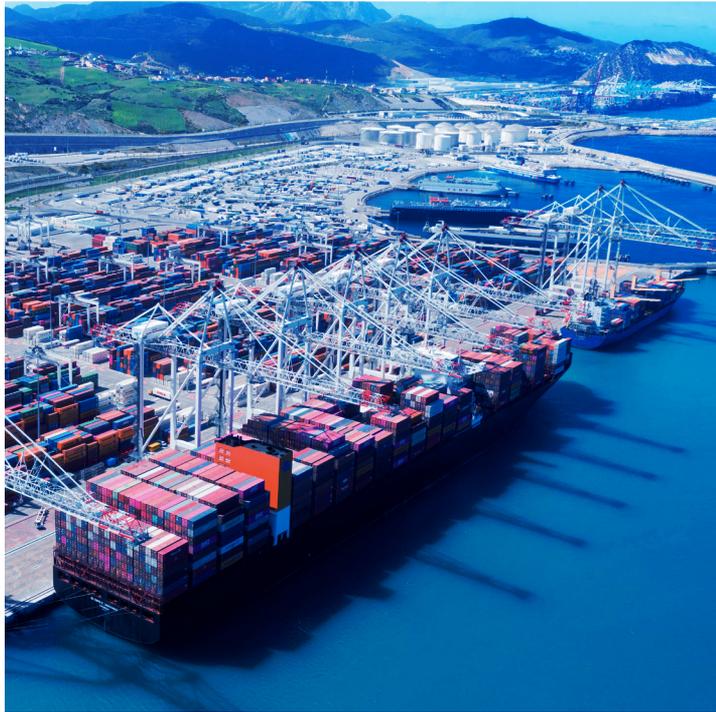


## COMMUNICATION FINANCIÈRE **AU 31 DÉCEMBRE 2024**



Publié le 29 avril 2025

- » L'année 2024 a été marquée par des réalisations records avec un trafic manutentionné de **63,3 millions de tonnes (+11%)**, ce qui a permis au chiffre d'affaires de franchir la barre des **5 milliards de dirhams, à 5 008 millions de dirhams (+16%)**.
- » L'Excédent Brut d'Exploitation s'est apprécié de **26%, pour atteindre 2 624 millions de dirhams** grâce à une bonne maîtrise des charges, tandis que le Résultat Net Part du Groupe s'est élevé à **1 267 millions de dirhams (+49%)** améliorant ainsi la rentabilité du groupe.

• INDICATEURS DE TRAFIC



**63,3** MILLIONS DE TONNES  
TRAFIC CONSOLIDÉ AU 31/12/2024  
**+11%**



**10,7** MILLIONS DE TONNES  
TRAFIC VRACS LIQUIDES (+11%)



**2 898 779** EVP (\*)  
TRAFIC CONTENEURS TOTAL (+13%)

- TRAFIC DE TRANSBORDEMENT: 1 660 494 EVP (+12%)
- TRAFIC IMPORT-EXPORT: 1 238 285 EVP (+14%)



**102,8** MILLIERS D'UNITÉS  
TRAFIC VÉHICULES NEUFS (+8%)



**21,7** MILLIONS DE TONNES  
TRAFIC VRACS SOLIDES ET DIVERS (+9%)



**24,5** MILLIERS D'UNITÉS  
TRAFIC ROULIER (+4%)

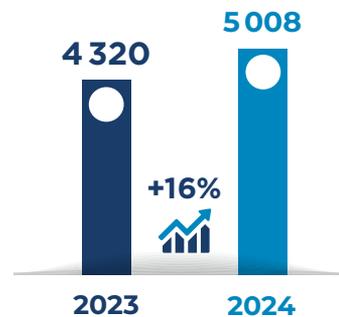
\*ÉQUIVALENT VINGT PIEDS

• PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

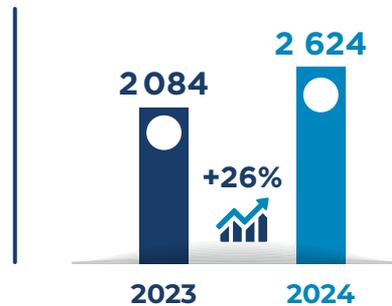
Le périmètre de consolidation du groupe Marsa Maroc a connu une variation au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 avec le passage du taux de détention de la filiale SMA de 51% à 100%.

• INDICATEURS FINANCIERS

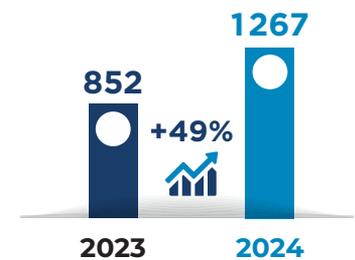
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ  
EN MDH



EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION  
EN MDH



RÉSULTAT NET PART DU GROUPE  
EN MDH



• PERSPECTIVES

En 2024, plusieurs concrétisations majeures ont marqué l'avancement du plan de développement de Marsa Maroc.

La société a renforcé sa position stratégique dans le transbordement en Méditerranée, par 2 terminaux au port de Nador West Med, qu'elle exploitera à partir de 2027 avec des partenaires de renommée internationale, MSC Group et CMA CGM, respectivement premier et troisième plus grands armateurs mondiaux.

Marsa Maroc a conduit également l'internationalisation de ses activités avec le démarrage de ses opérations au Bénin.

En parallèle, la société s'est engagée à renforcer sa position sur le trafic Gateway au Maroc, en investissant massivement dans ses terminaux afin d'augmenter leur capacité et renforcer son parc d'équipement pour améliorer la performance opérationnelle offerte au bénéfice de l'économie marocaine.

Marsa Maroc poursuit ainsi avec succès la mise en œuvre de son plan stratégique à horizon 2030 afin de se positionner comme un partenaire portuaire, logistique et maritime de référence au niveau régional. En élargissant son périmètre de concessions, Marsa Maroc sécurise pour les prochaines années, de nouveaux relais de croissance à même d'accroître sa création de valeur.

Afin de concrétiser cet ambitieux plan de développement, une importante enveloppe d'investissement de près de 16 milliards de dirhams sera engagée sur les 5 prochaines années. Ces investissements seront financés par de la dette, complétée par la forte capacité de génération de free cash-flow de Marsa Maroc, et des quotes-parts de ses partenaires le cas échéant.

• PROPOSITION DE DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration propose de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 9,5 dirhams par action au titre de l'exercice 2024, soit une augmentation de 12% par rapport à l'exercice précédent.

## BILAN CONSOLIDÉ

Actif (En milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023	Passif (En milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Ecart d'acquisition	39 719		Capital	733 956	733 956
Immobilisations incorporelles	1 012 726	1 056 798	Réserves consolidées	1 155 708	926 938
Immobilisations corporelles	3 067 649	3 088 412	Résultat net de l'exercice part du Groupe	1 266 978	852 234
Immobilisations financières	56 342	64 251	Intérêts minoritaires	509 248	470 146
Impôt différé actif	609 864	608 863	<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>3 665 891</b>	<b>2 983 274</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>4 786 299</b>	<b>4 818 323</b>	Provisions durables pour risques et charges	1 877 076	1 838 633
Stocks	135 933	129 157	Dettes de financement	1 598 034	2 031 912
Clients et comptes rattachés	664 363	599 157	Impôt différé passif	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	322 409	336 613	<b>Passif à long terme</b>	<b>3 475 111</b>	<b>3 870 544</b>
Titres et valeurs de placement	2 143 687	1 743 918	Fournisseurs et comptes rattachés	389 954	385 806
<b>Actif circulant</b>	<b>3 266 392</b>	<b>2 808 845</b>	Autres dettes et comptes de régularisation	767 728	651 156
Disponibilités	245 992	263 611	<b>Passif circulant</b>	<b>1 157 682</b>	<b>1 036 962</b>
<b>Total actif</b>	<b>8 298 683</b>	<b>7 890 780</b>	Trésorerie-passif	0	0
			<b>Total Passif</b>	<b>8 298 683</b>	<b>7 890 780</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDÉ

(En milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>5 065 092</b>	<b>4 363 737</b>
Chiffre d'affaires	5 008 150	4 320 173
Reprises d'exploitation	56 942	43 564
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2 977 361</b>	<b>2 809 080</b>
Autres charges externes	1 569 407	1 403 060
Impôts et taxes	21 632	20 376
Charges de personnel	793 331	812 258
Autres charges d'exploitation	230	100
Dotations d'exploitation	592 760	573 287
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 087 731</b>	<b>1 554 657</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-31 749</b>	<b>-37 170</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>-64 187</b>	<b>-189 972</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 991 796</b>	<b>1 327 515</b>
Impôts sur les sociétés	532 573	372 356
Impôts différés	-1 001	-49 829
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>1 460 223</b>	<b>1 004 988</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1 805	
<b>Résultat consolidé</b>	<b>1 458 418</b>	<b>1 004 988</b>
Part des minoritaires	191 439	152 754
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>1 266 978</b>	<b>852 234</b>
Résultat par action en MAD	17,26	11,61

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(En milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>1 460 223</b>	<b>1 004 988</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Dotations d'exploitation nettes des reprises	531 447	506 176
- Variation des impôts différés	- 1 001	-49 829
- Annulation des résultats de cession des immobilisations	- 40 005	-1 237
- Autres produits sans impact sur la trésorerie	211	863
<b>- Variation du BFR lié à l'activité</b>	<b>62 942</b>	<b>- 129 360</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>2 013 818</b>	<b>1 331 600</b>
Acquisition d'immobilisations	-486 652	- 276 848
Cessions d'immobilisations	43 278	1 273
Variation des prêts et avances consentis	7 908	5 276
Effet de variation de périmètre		
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>- 434 465</b>	<b>- 270 298</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 623 863	- 587 165
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	- 139 463	- 120 009
Augmentation de capital	-	-
Augmentation dettes de financement	-	-
Remboursements d'emprunts	- 433 877	- 333 862
Variation des Comptes courants d'associés	-	- 36 362
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 1 197 202</b>	<b>- 1 077 399</b>
<b>Variation de trésorerie nette</b>	<b>382 150</b>	<b>- 16 097</b>
Trésorerie nette ouverture (y compris placements)	2 007 529	2 023 626
Trésorerie nette clôture (y compris placements)	2 389 679	2 007 529

## TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 01/01/2023</b>	<b>733 956</b>	<b>0</b>	<b>697 310</b>	<b>816 793</b>	<b>437 401</b>	<b>2 685 460</b>
Augmentation du capital						
Affectation résultat	-	-	816 793	-816 793	-	-
Dividendes	-	-	-587 165	-	-120 009	-707 174
Résultat net de l'exercice	-	-	-	852 234	152 754	1 004 988
<b>Capitaux propres au 31/12/2023</b>	<b>733 956</b>	<b>-</b>	<b>926 938</b>	<b>852 234</b>	<b>470 146</b>	<b>2 983 274</b>
<b>Capitaux propres au 01/01/2024</b>	<b>733 956</b>	<b>-</b>	<b>926 938</b>	<b>852 234</b>	<b>470 146</b>	<b>2 983 274</b>
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-
Affectation résultat	-	-	852 234	-852 234	-	-
Effet de variation de périmètre	-	-	399	-	-12 874	-12 475
Dividendes	-	-	-623 863	-	-139 463	-763 326
Résultat net de l'exercice	-	-	-	1 266 978	191 439	1 458 418
<b>Capitaux propres au 31/12/2024</b>	<b>733 956</b>	<b>-</b>	<b>1 155 708</b>	<b>1 266 978</b>	<b>509 248</b>	<b>3 665 891</b>



Aux Actionnaires de la société  
**Société D'Exploitation des Ports (SODEP S.A)**  
Angle boulevard Route d'El Jadida et Rue les Papillons  
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7ème étage  
Casablanca-Maroc

**Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés du Groupe SODEP Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES PORTS (SODEP) et de ses filiales (Groupe SODEP), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 3.665.891 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 1.458.418 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe SODEP au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Autre point**

Sans remettre en cause notre opinion, nous vous informons que dans le cadre de la convention de concession, les biens du domaine public mis dans la concession par le concédant ne sont pas inclus dans les comptes de la société SODEP S.A clos au 31 décembre 2024. L'intégration de ces biens aurait donné une meilleure traduction comptable des clauses de la concession sans toutefois impacter le résultat et la situation financière de la société à cette date.

2

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

4

**Question clé de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé identifiée	Notre réponse
<p><b>Identification et évaluation du risque sur les provisions pour risques et charges</b></p> <p>Au 31 décembre 2024, les provisions pour grosses réparations de la société SODEP S.A sont enregistrées au bilan pour une valeur de 1.437.585 KMAD, soit 17% du montant total du passif.</p> <p>La société calcule la provision pour grosses réparations sur l'ensemble des biens de retour entrant dans le périmètre de la concession à travers l'estimation de la dépréciation individuelle de chaque bien en détaillant la dépréciation subie par chacune de ces composantes et en considérant pour chacune d'elles, son âge et sa durée de vie économique.</p> <p>Cette méthode est basée sur une étude externe portant sur l'inventaire physique de l'ensemble des biens de retour et l'évaluation financière de ces biens.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'appréciation de la provision pour grosses réparations constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces passifs dans le bilan.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à : Examiner le programme des grosses réparations permettant : L'identification des infrastructures et superstructures faisant l'objet des grosses réparations ; La fixation des fréquences des réparations ; Le budget réservé aux opérations de grosse réparation.</p> <p>Contrôler les hypothèses de renouvellement et les indicateurs d'actualisation utilisés dans le calcul des provisions ; Revoir à posteriori les provisions pour grosses réparations ; Procéder à une revue analytique des provisions et leurs variations ; Appréciation des mouvements de provisions par un rapprochement avec les pièces justificatives.</p>

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

3

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2025

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
7, Bd. Driss Staoui - Casablanca  
Tél : 05 22 94 26 00 - Fax : 05 22 29 86 70  
**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**FORVIS MAZARS**  
forvis mazars  
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia  
7<sup>ème</sup> Étage - Casablanca  
Tél : 05 22 42 34 23  
**Abdqu DIOP**  
Associé

5

### BILAN (ACTIF)

Exercice clos au 31/12/2024

ACTIF	BRUT	EXERCICE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET 31/12/2024	EXERCICE PRÉCÉDENT NET 31/12/2023
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	269 478 884,95	140 383 548,93	129 095 336,02	144 304 487,34
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	183 311 063,18	127 605 712,62	55 705 350,56	46 342 441,34
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles	183 311 063,18	127 605 712,62	55 705 350,56	46 342 441,34
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	4 831 648 142,78	3 572 082 117,92	1 259 566 024,86	1 102 355 638,30
* Terrains	92 355 988,26	16 978 591,81	75 377 396,45	78 570 701,11
* Constructions	1 090 423 882,50	702 036 907,32	388 386 975,18	387 732 493,41
* Installations techniques, matériel et outillage	3 127 928 962,90	2 679 093 058,75	448 835 904,15	494 305 856,86
* Matériel de transport	16 480 226,13	16 363 142,83	117 083,30	160 883,30
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	193 424 043,32	153 673 515,84	39 750 527,48	33 260 293,48
* Autres immobilisations corporelles	4 810 703,37	3 936 901,37	873 802,00	1 033 030,77
* Immobilisations corporelles en cours	306 224 336,30		306 224 336,30	107 292 379,37
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)</b>	1 399 630 592,05	9 632 229,46	1 389 998 362,59	1 343 613 195,69
* Prêts immobilisés	51 727 711,75	2 517 329,46	49 210 382,29	56 790 472,68
* Autres créances financières	2 406 944,25	1 000 000,00	1 406 944,25	1 441 023,01
* Titres de participation	1 345 495 936,05	6 114 900,00	1 339 381 036,05	1 285 381 700,00
<b>ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (E)</b>	-	-	-	-
* Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	6 684 068 682,96	3 849 703 608,93	2 834 365 074,03	2 636 615 762,67
<b>STOCKS (F)</b>	156 494 446,18	48 474 052,30	108 020 393,88	105 879 245,91
* Matières et fournitures consommables	136 690 185,68	48 474 052,30	88 216 133,38	86 074 985,41
* Produits en cours	19 804 260,50		19 804 260,50	19 804 260,50
* Produits finis				
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	695 395 914,63	112 590 020,63	582 805 894,00	473 884 346,65
* Fournis débiteurs, avances et acomptes	47 523 143,36		47 523 143,36	630 195,96
* Clients et comptes rattachés	526 026 512,28	86 634 057,80	439 392 454,48	345 326 925,88
* Personnel	1 114 420,93		1 114 420,93	873 041,23
* État	39 598 749,59		39 598 749,59	30 241 566,48
* Comptes d'associés			0,00	0,00
* Autres débiteurs	65 403 218,75	25 955 962,83	39 447 255,92	17 269 739,84
* Comptes de régularisation actif	15 729 869,72		15 729 869,72	79 542 877,26
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	1 171 017 345,21		1 171 017 345,21	985 312 017,83
<b>ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)</b>	267 872,91		267 872,91	42 067,66
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	2 023 175 578,93	161 064 072,93	1 862 111 506,00	1 565 117 678,05
<b>TRÉSORERIE - ACTIF</b>	102 363 674,78	122 120,40	102 241 554,38	174 147 212,89
* Chèques et valeurs à encaisser	12 367 947,38	122 120,40	12 245 826,98	11 949 954,45
* Banques, TG et CP	89 753 954,17		89 753 954,17	161 965 558,80
* Caisse, régies d'avances et accreditifs	241 773,23		241 773,23	231 699,64
<b>TOTAL III</b>	102 363 674,78	122 120,40	102 241 554,38	174 147 212,89
<b>TOTAL GÉNÉRAL I + II + III</b>	8 809 607 936,67	4 010 889 802,26	4 798 718 134,41	4 375 880 653,61

\* (HT) : Hors trésorerie

### BILAN (PASSIF)

Exercice clos au 31/12/2024

PASSIF	EXERCICE 31/12/2024	EXERCICE PRÉCÉDENT 31/12/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	2 096 667 337,54	1 780 830 216,15
* Capital social ou personnel (1)	733 956 000,00	733 956 000,00
* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
* Prime d'émission, de fusion, d'apport		
* Ecart de réévaluation		
* Réserve légale	73 395 600,00	73 395 600,00
* Autres réserves (2)	206 331 958,64	206 331 958,64
* Report à nouveau	143 284 057,51	38 644 007,29
* Résultats nets en instance d'affectation (2)		
* Résultat net de l'exercice (2)	939 699 721,39	728 502 650,22
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	2 096 667 337,54	1 780 830 216,15
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>	115 559 882,36	144 653 239,86
* Subvention d'investissement	1 878 000,00	3 130 000,00
* Provisions réglementées	113 681 882,36	141 523 239,86
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	0,00	0,00
* Emprunts obligatoires		
* Autres dettes de financement		
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	1 747 770 056,24	1 713 023 553,29
* Provisions pour risques	133 964 870,85	118 046 736,66
* Provisions pour charges	1 613 805 185,39	1 594 976 816,63
<b>ÉCART DE CONVERSION PASSIF (E)</b>	0,00	0,00
* Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	3 959 997 276,14	3 638 507 009,30
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	837 715 747,96	737 142 939,77
* Fournisseurs et comptes rattachés	249 759 786,63	198 550 100,63
* Clients créditeurs, avances et acomptes	60 410 643,42	24 684 336,56
* Personnel	76 969 222,78	79 256 559,83
* Organismes sociaux	36 774 790,51	36 438 483,19
* État	218 442 637,48	189 313 857,94
* Comptes d'associés	3 573,42	3 233,42
* Autres créanciers	195 355 093,72	145 939 586,08
* Comptes de régularisation passif	0,00	62 956 782,12
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	267 872,91	42 067,66
<b>Écart de conversion Passif (H)</b>	737 237,40	188 636,88
<b>TOTAL II (F + G + H)</b>	838 720 858,27	737 373 644,31
<b>TRÉSORERIE - PASSIF</b>	-	-
* Banques (soldes créditeurs)		
<b>TOTAL III</b>	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL I + II + III</b>	4 798 718 134,41	4 375 880 653,61

(1) Capital personnel débiteur (2) Bénéficiaire (+) Déficitaire (-) (3) HT: Hors trésorerie

## COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (HORS TAXES)

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

COMPTE DE PRODUITS & CHARGES	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 2024	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 2023
	PROPRES À L'EXERCICE A	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS B	C = A + B	D
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 853 290 398,88</b>	<b>0,00</b>	<b>2 853 290 398,88</b>	<b>2 494 132 713,01</b>
* Ventes de biens et services produits chiffres d'affaires	2 813 624 554,28		2 813 624 554,28	2 456 762 838,95
* Reprises d'exploitation: transferts de charges	39 665 844,60		39 665 844,60	37 369 874,06
<b>TOTAL I</b>	<b>2 853 290 398,88</b>	<b>0,00</b>	<b>2 853 290 398,88</b>	<b>2 494 132 713,01</b>
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 651 514 030,94</b>	<b>0,00</b>	<b>1 651 514 030,94</b>	<b>1 553 680 467,11</b>
* Achats consommés (2) de matières et fournitures	318 604 529,69		318 604 529,69	230 618 871,81
* Autres charges externes	373 148 747,27		373 148 747,27	326 245 786,67
* Impôts et taxes	20 482 306,46		20 482 306,46	19 257 219,87
* Charges de personnel	636 610 427,17		636 610 427,17	681 548 366,04
* Autres charges d'exploitation	230 000,00		230 000,00	100 000,00
* Dotations d'exploitation	302 438 020,35		302 438 020,35	295 910 222,72
<b>TOTAL II</b>	<b>1 651 514 030,94</b>	<b>0,00</b>	<b>1 651 514 030,94</b>	<b>1 553 680 467,11</b>
<b>III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>1 201 776 367,94</b>	<b>0,00</b>	<b>1 201 776 367,94</b>	<b>940 452 245,90</b>
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>183 641 604,84</b>	<b>0,00</b>	<b>183 641 604,84</b>	<b>155 669 975,33</b>
* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	139 462 903,00		139 462 903,00	120 009 457,77
* Gains de change	43 701,79		43 701,79	2 204 830,61
* Intérêts et autres produits financiers	43 755 742,92		43 755 742,92	31 999 127,16
* Reprises financières: transferts de charges	379 257,13		379 257,13	1 456 559,79
<b>TOTAL IV</b>	<b>183 641 604,84</b>	<b>0,00</b>	<b>183 641 604,84</b>	<b>155 669 975,33</b>
<b>V CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>10 560 025,69</b>	<b>0,00</b>	<b>10 560 025,69</b>	<b>3 094 629,45</b>
* Charges d'intérêts	2 484 130,28		2 484 130,28	354 989,18
* Pertes de change	4 124 199,34		4 124 199,34	2 283 312,01
* Autres charges financières	3 346 633,69		3 346 633,69	1 115,46
* Dotations financières	605 062,38		605 062,38	445 173,50
<b>TOTAL V</b>	<b>10 560 025,69</b>	<b>0,00</b>	<b>10 560 025,69</b>	<b>3 094 629,45</b>
<b>VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)</b>	<b>173 081 579,15</b>	<b>0,00</b>	<b>173 081 579,15</b>	<b>152 575 345,88</b>
<b>VII RÉSULTAT COURANT (III - VI)</b>	<b>1 374 857 947,09</b>	<b>0,00</b>	<b>1 374 857 947,09</b>	<b>1 093 027 591,78</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>164 694 114,15</b>	<b>0,00</b>	<b>164 694 114,15</b>	<b>152 193 704,36</b>
* Produits des cessions d'immobilisations	43 269 833,08		43 269 833,08	12 734 405,26
* Reprises sur subvention d'investissement	1 252 000,00		1 252 000,00	1 252 000,00
* Autres produits non courants	78 104 842,33		78 104 842,33	97 699 456,05
* Reprises non courantes: transferts de charges	42 067 438,74		42 067 438,74	51 968 843,05
<b>TOTAL VIII</b>	<b>164 694 114,15</b>	<b>0,00</b>	<b>164 694 114,15</b>	<b>152 193 704,36</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>	<b>209 865 463,85</b>	<b>0,00</b>	<b>209 865 463,85</b>	<b>219 627 864,92</b>
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	3 186 216,06		3 186 216,06	36 306,54
* Autres charges non courantes	182 112 033,55		182 112 033,55	192 026 554,46
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	24 567 214,24		24 567 214,24	27 565 003,92
<b>TOTAL IX</b>	<b>209 865 463,85</b>	<b>0,00</b>	<b>209 865 463,85</b>	<b>219 627 864,92</b>
<b>X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>	<b>-45 171 349,70</b>	<b>0,00</b>	<b>-45 171 349,70</b>	<b>-67 434 160,56</b>
<b>XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)</b>	<b>1 329 686 597,39</b>	<b>0,00</b>	<b>1 329 686 597,39</b>	<b>1 025 593 431,22</b>
<b>XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS (*)</b>	<b>389 986 876,00</b>		<b>389 986 876,00</b>	<b>297 090 781,00</b>
<b>XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)</b>	<b>939 699 721,39</b>	<b>0,00</b>	<b>939 699 721,39</b>	<b>728 502 650,22</b>
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>	<b>3 201 626 117,87</b>	-	<b>3 201 626 117,87</b>	<b>2 801 996 392,70</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>	<b>2 261 926 396,48</b>	-	<b>2 261 926 396,48</b>	<b>2 073 493 742,48</b>
<b>XVI RÉSULTAT NET (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>939 699 721,39</b>	-	<b>939 699 721,39</b>	<b>728 502 650,22</b>

### ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	TOTAUX DE L'EXERCICE 2024	TOTAUX DE L'EXERCICE 2023
<b>I TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)</b>		
<b>I + PRODUCTION DE L'EXERCICE: (1+2+3)</b>	<b>2 813 624 554,28</b>	<b>2 456 762 838,95</b>
1 Ventes de biens et services produits	2 813 624 554,28	2 456 762 838,95
2 Variation stocks de produits		
3 Immob produits par l'entreprise pour elle-même		
<b>II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE: (4+5)</b>	<b>691 753 276,96</b>	<b>556 864 658,48</b>
4 Achats consommés de matières et fournitures	318 604 529,69	230 618 871,81
5 Autres charges externes	373 148 747,27	326 245 786,67
<b>III = VALEUR AJOUTÉE (I - II )</b>	<b>2 121 871 277,32</b>	<b>1 899 898 180,47</b>
6 + Subventions d'exploitation		
7 - Impôts & taxes	20 482 306,46	19 257 219,87
8 - Charges de personnel	636 610 427,17	681 548 366,04
<b>IV = EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>1 464 778 543,69</b>	<b>1 199 092 594,56</b>
9 + Autres produits d'exploitation		
10 - Autres charges d'exploitation	230 000,00	100 000,00
11 + Reprises d'exploitation: transferts de charges	39 665 844,60	37 369 874,06
12 - Dotations d'exploitation	302 438 020,35	295 910 222,72
<b>V = RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>1 201 776 367,94</b>	<b>940 452 245,90</b>
<b>VI + - RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>173 081 579,15</b>	<b>152 575 345,88</b>
<b>VII = RÉSULTAT COURANT (+ OU -)</b>	<b>1 374 857 947,09</b>	<b>1 093 027 591,78</b>
<b>VIII + - RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-45 171 349,70</b>	<b>-67 434 160,56</b>
13 - Impôts sur les résultats	389 986 876,00	297 090 781,00
<b>IX = RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)</b>	<b>939 699 721,39</b>	<b>728 502 650,22</b>
<b>II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT</b>		
1 Résultat net de l'exercice	939 699 721,39	728 502 650,22
2 + Dotations d'exploitation (1)	319 785 307,52	312 516 380,52
3 + Dotations financières (1)	0,00	0,00
4 + Dotations non courantes (1)	4 567 214,24	7 565 003,92
5 - Reprises d'exploitation (2)	17 542 981,64	26 872 331,19
6 - Reprises financières (2)	0,00	0,00
7 - Reprises non courantes (2) (3)	43 319 438,74	53 220 843,05
8 - Produits des cessions d'immobilisation	43 269 833,08	127 340 526,26
9 Valeurs nettes d'amortis des immobilisations cédées	3 186 216,06	36 306,54
<b>I CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)</b>	<b>1 163 106 205,75</b>	<b>967 253 761,70</b>
10 Distribution de bénéfices	623 862 600,00	587 164 800,00
<b>II AUTOFINANCEMENT</b>	<b>539 243 605,75</b>	<b>380 088 961,70</b>

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants à la trésorerie  
(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie  
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

NOTA: Le calcul de la CAF peut également être effectué à partir de l'EBE

### TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

(Placement des fonds intégré au niveau de l'Actif circulant)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

MASSES	L'EXERCICE 31/12/2024 (a)	L'EXERCICE 31/12/2023 (b)	VARIATIONS (a - b)		
			EMPLOIS (c)	RESSOURCES (d)	
Financement Permanent	3 959 997 276,14	3 638 507 009,30		321 490 266,84	
Moins actif immobilisé	2 834 365 074,03	2 636 615 762,67	197 749 311,36		
<b>= FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)</b>	<b>1 125 632 202,11</b>	<b>1 001 891 246,63</b>		<b>123 740 955,48</b>	
Actif Circulant	1 862 111 506,00	1 565 117 678,05	296 993 827,95		
Moins passif circulant	838 720 858,27	737 373 644,31		101 347 213,96	
<b>= BESOIN DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)</b>	<b>1 023 390 647,73</b>	<b>827 744 033,74</b>	<b>195 646 613,99</b>		
TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	102 241 554,38	174 147 212,89		71 905 658,51	
		<b>L'EXERCICE 2024</b>	<b>EXERCICE PRECEDENT 2023</b>		
		EMPLOIS (a)	RESSOURCES (b)	EMPLOIS (a)	RESSOURCES (b)
<b>I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>			<b>590 142 619,00</b>		<b>387 870 525,47</b>
* AUTOFINANCEMENT (A)			<b>539 243 605,75</b>		<b>380 088 961,70</b>
- Capacité d'autofinancement			<b>1 163 106 205,75</b>		<b>967 253 761,70</b>
- Distribution de bénéfices			<b>623 862 600,00</b>		<b>587 164 800,00</b>
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)			<b>50 899 013,25</b>		<b>7 781 563,77</b>
- Cessions d'immobilisation incorporelles					
- Cessions d'immobilisation corporelles			<b>43 269 833,08</b>		<b>127 340 526,26</b>
- Récupérations sur créances immobilisées			<b>7 614 169,15</b>		<b>5 734 250,77</b>
- Retrait d'immobilisations corporelles			<b>15 011,02</b>		<b>773 907,74</b>
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)					
- Augmentations de capital, apports					
- Subventions d'investissement					
* AUTRES RESSOURCES					
* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)					
<b>TOTAL I : RESSOURCES STABLES</b>			<b>590 142 619,00</b>		<b>387 870 525,47</b>
<b>II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>			<b>466 401 663,53</b>		<b>350 046 024,49</b>
* ACQUISITION ET AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS (E)			<b>448 221 034,38</b>		<b>227 594 269,49</b>
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles			<b>24 864 345,77</b>		<b>19 428 843,00</b>
* Acquisition d'immobilisations corporelles			<b>369 357 352,56</b>		<b>208 165 426,49</b>
* Acquisitions d'immobilisations financières			<b>53 999 336,05</b>		
* Augmentation des créances immobilisées					
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F) (*)					
* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)			<b>18 180 629,15</b>		<b>122 451 755,00</b>
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)</b>			<b>466 401 663,53</b>		<b>350 046 024,49</b>
<b>III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)</b>			<b>195 646 613,99</b>	<b>0,00</b>	<b>35 571 488,37</b>
<b>IV VARIATION DE LA TRESORERIE</b>			<b>0,00</b>	<b>71 905 658,51</b>	<b>73 395 989,36</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>662 048 277,52</b>	<b>662 048 277,52</b>	<b>423 442 013,85</b>	<b>423 442 013,85</b>	



Aux Actionnaires de la société  
**Société D'Exploitation des Ports (SOPEP S.A)**  
Angle boulevard Route d'El Jadida et Rue les Papillons  
Casablanca

**Rapport Général des commissaires aux comptes**  
**Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024**

**Audit des états de synthèse**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société D'Exploitation des Ports (SOPEP S.A), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2.212.227.219,90 MAD dont un bénéfice net de 939.699.721,39 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société d'exploitation des ports (SOPEP) S.A au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Autre point**

Sans remettre en cause notre opinion, nous vous informons que dans le cadre de la convention de concession, les biens du domaine public mis dans la concession par le concédant ne sont pas inclus dans les comptes de la société SOPEP S.A clos au 31 décembre 2024. L'intégration de ces biens aurait donné une meilleure traduction comptable des clauses de la concession sans toutefois impacter le résultat et la situation financière de la société à cette date.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p><b>Identification et évaluation du risque sur l'évaluation des titres de participation</b></p> <p>Au 31 décembre 2024, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur brute comptable de 1.345.496 KMAD et une valeur nette de 1.339.381 KMAD, soit 28% du montant total de l'actif. Ils sont comptabilisés au coût historique d'acquisition.</p> <p>La Société procède à chaque clôture annuelle, à l'évaluation de la valeur actuelle de ses titres de participation. Cette valeur actuelle est estimée soit en fonction de l'actif net comptable, soit en fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir du titre.</p> <p>En cas de baisse durable de la valeur actuelle et si celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.</p> <p>L'estimation de la valeur actuelle des titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan, de l'importance de la part des jugements de la Direction et des incertitudes dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, notamment la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la Direction.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques : Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les réévaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante.</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale ;</li> <li>Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance des entités, du marché sur lesquelles elles sont positionnées, et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions.</li> </ul> <p>Nous avons en outre vérifié l'exactitude arithmétique, sur la base de sondages, des calculs des valeurs actuelles retenues par la société.</p> <p>Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également, le cas échéant, à :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations et des prêts au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;</li> <li>Examiner la nécessité de comptabiliser une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.</li> </ul>
--	---

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p><b>Identification et évaluation du risque sur les provisions pour risques et charges</b></p> <p>Au 31 décembre 2024, les provisions pour grosses réparations sont enregistrées au bilan pour une valeur de 1.437.585 KMAD, soit 30% du montant total du passif.</p> <p>La société calcule la provision pour grosses réparations sur l'ensemble des biens de retour entrant dans le périmètre de la concession à travers l'estimation de la dépréciation individuelle de chaque bien en détaillant la dépréciation subie par chacune de ces composantes et en considérant pour chacune d'elles, son âge et sa durée de vie économique.</p> <p>Cette méthode est basée sur une étude externe portant sur l'inventaire physique de l'ensemble des biens de retour et l'évaluation financière de ces biens.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'appréciation de la provision pour grosses réparations constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces passifs dans le bilan.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <p>Examiner le programme des grosses réparations permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'identification des infrastructures et superstructures faisant l'objet des grosses réparations ;</li> <li>La fixation des fréquences des réparations ;</li> <li>Le budget réservé aux opérations de grosse réparation ;</li> <li>Contrôler les hypothèses de renouvellement et les indicateurs d'actualisation utilisés dans le calcul des provisions ;</li> <li>Revoir à posteriori les provisions pour grosses réparations ;</li> <li>Procéder à une revue analytique des provisions et leurs variations ;</li> <li>Appréciation des mouvements de provisions par un rapprochement avec les pièces justificatives.</li> </ul>

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société a procédé à une prise de participation complémentaire dans le capital de la société SMA pour un montant de 54 MMAD, portant ainsi sa détention à 100% du capital.

Casablanca, le 28 avril 2025

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre de la Société Grant Thornton  
7 Bd. Dir. Route d'El Jadida  
Casablanca  
Tél : 05 22 54 83 78 - Fax : 05 22 29 58 70  
**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**FORVIS MAZARS**  
forvis mazars  
76, Bd. Mohammed VI, Kousbaïa  
7<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél : 05 22 02 34 23  
**Abdou DIOP**  
Associé